

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 05 NOVEMBRE 2015 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, M. VALLON Jérôme, Mme BINET Marilyn.

Absents : Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), M. BESSON Nicolas (qui a donné procuration à M. ZAJIC), M. ANASTACIO José.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 24 septembre 2015 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget assainissement de l'exercice 2015 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2315	20			Installations outillages	4 700.00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2315	21			Installations outillages	-4 700.00

2. VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget principal de l'exercice 2015 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	238	97			Avances et acomptes versées	1 850.00

CREDITS A REDUIRE

Chapitr e	Articl e	Opération	Ventilatio n	Service	Nature	Montant
23	2313	97			Constructions	-1 850.00

3. VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget principal de l'exercice 2015 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitr e	Article	Opération	Ventilatio n	Service	Nature	Montant
21	2188	96			Autres immobilisations corporelles	100.00

CREDITS A REDUIRE

Chapitr e	Articl e	Opération	Ventilatio n	Service	Nature	Montant
21	2183	96			Matériel de bureau	-100.00

4. ADOPTION DU REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE de CHARBONNIER LES MINES

Le Conseil approuve le règlement du service d'assainissement collectif de la Commune de CHARBONNIER LES MINES et rappelle que l'obligation de raccordement au réseau communal est soumise à un délai de deux ans.

5. AVENANT AU MARCHE COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES / COLAS RHONE - ALPES

Le Conseil accepte l'avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de l'éco-quartier du carreau de la mine pour un montant supplémentaire de 10 554.10 € H.T. et autorise le Maire à signer celui-ci.

6. ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE

Le Conseil décide d'adhérer à l'association des Communes Minières de France et s'engage à verser la somme de 164.82 € (comprenant le droit d'entrée et la cotisation annuelle).

7. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX FRANCE TELECOM RUE DU Puits SAINT ALEXANDRE

Le Conseil approuve l'avant projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom, rue du Puits Saint Alexandre, fixe la participation de la Commune à 37 200 € TTC et sollicite l'aide du Conseil départemental à hauteur de 30 % du coût TTC des dépenses.

8. AVENIR DU BUREAU DE POSTE

Le Conseil municipal regrette amèrement le désengagement de la Poste. En effet, si le conseil refuse la transformation du bureau de Poste en agence postale communale, la Poste cessera définitivement l'exploitation du bureau de poste, fin d'année 2016. Mais, la création d'une agence postale communale aura un coût non des moindres que les usagers devront supporter.

9. AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale est présenté aux élus. A l'exception de 2 élus qui émettent un avis favorable à la condition qu'un temps suffisant soit donné aux EPCI pour mettre en place la réforme, les autres élus émettent un avis défavorable, aux motifs que le nouvel EPCI présenterait des difficultés de gestion avec 127 délégués et 92 communes représentées, qu'il est nécessaire de préserver un service public de proximité et de qualité qui doit rester de la compétence des communes, que l'impact financier de cette réforme n'ait pas été mesuré.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire indique que l'enquête publique relative à la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme débute le 13 novembre 2015 pour 1 mois.
- Le compte rendu du voyage à Paris organisé par le C.M.J. est fait le Maire Adjoint. Les enfants, accompagnés des élus ont pu visiter l'Elysée.
- Le Maire fait le point de différentes rencontres avec l'ADHUME dont le but a été de dresser le profil énergétique de la Commune et de trouver les moyens de faire des économies.
- Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil d'école. Les enseignants sont satisfaits des travaux accomplis durant l'été, notamment à l'école maternelle.